

Le chômage global augmente de 2,1% à Bruxelles

Les jeunes restent les plus lourdement touchés

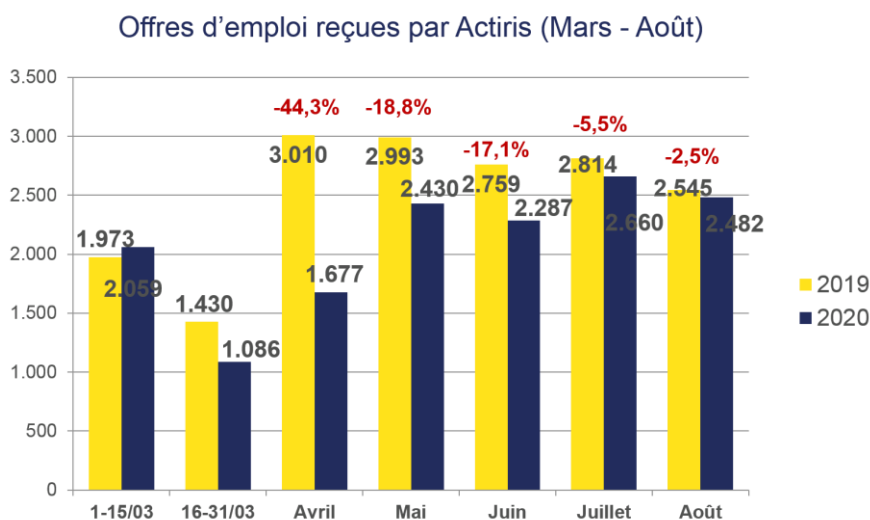
Fin août, la Région bruxelloise compte 90.927 chercheurs d'emploi et un taux de chômage de 16%. Cela représente une augmentation de 1.865 personnes par rapport au mois d'août 2019 (+2,1%) et une augmentation mensuelle de 3.299 personnes (+3,8%). Il s'agit de la première augmentation annuelle significative en Région bruxelloise depuis le début de la crise sanitaire.

Les jeunes restent les premières victimes de la crise. Ils ont été impactés les premiers, dès le mois d'avril. Et c'est eux qui enregistrent la plus forte hausse du chômage à Bruxelles ce mois-ci avec une hausse de 18,9%. Au total, 9.666 jeunes sont inscrits en tant que chercheurs d'emploi à Bruxelles, soit 1.534 de plus que l'année précédente.

Le volume d'offres d'emploi ne diminue plus que de 2,5% par rapport à l'année dernière

Durant le mois d'août 2020, Actiris a reçu directement 2.482 offres d'emploi. Ceci correspond à une diminution de 63 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois, soit une diminution de 2,5%. On constate progressivement un amenuisement de la diminution annuelle des OE : -44,3% en avril, -18,8% en mai, -17,1% en juin, -5,5% en juillet et -2,5% en août.

Par rapport au mois d'avril, le nombre d'offres d'emploi a augmenté de 48%. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre d'offres d'emploi reçues depuis le début de la crise sanitaire.



On constate une légère augmentation du nombre d'offres d'emploi OE totales (y compris les OE reçues par l'intermédiaire du VDAB et Forem et des sites partenaires) de 3,8% par rapport au mois passé et un niveau inférieur par rapport à l'année dernière (-5,4%).

Nombre d'offres d'emploi reçues selon le canal – août 2020

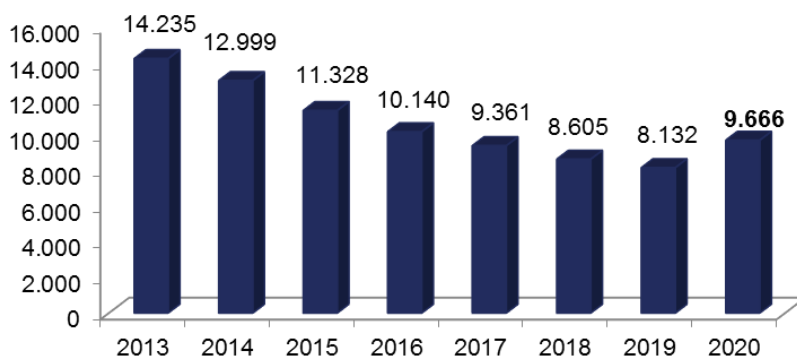
	Nombre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		Nombre	%	Nombre	%
OE reçues directement par Actiris	2.482	-178	-7,7	-63	-2,5
OE reçues du VDAB et du FOREM	9.846	+904	+13,8	-1.566	-13,7
OE reçues – sites partenaires (Jobat...)	10.178	+3	+0,0	+342	+3,5
Total	22.506	+729	+3,8	-1.287	-5,4

Source : Actiris, calculs view.brussels

Augmentation du chômage

Fin août, Bruxelles compte 90.927 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 16,0%. Cela signifie une augmentation de 1.865 personnes (+2,1%) par rapport à l'année précédente. En variation mensuelle, on constate une augmentation de 3.299 personnes (+3,8%). Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 26,2%. Bruxelles compte 9.666 jeunes chercheurs d'emploi en août 2020, soit 1.534 de plus que l'an dernier (+18,9%).

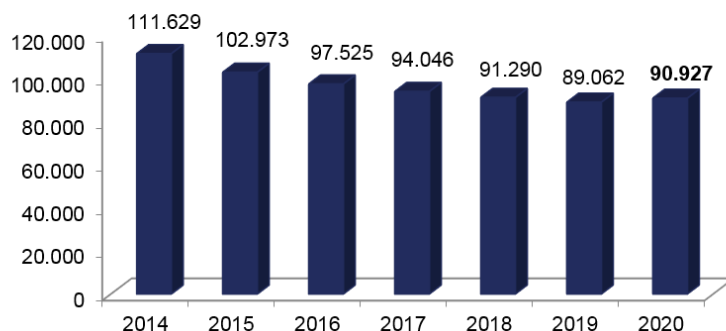
Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (<25 ans) bruxellois pour le mois d'août



Si les entrées dans le chômage classique n'ont pas augmenté plus largement, cela s'explique par le fait que pour l'instant l'effet de la crise du Covid-19 s'enregistre surtout au niveau du chômage temporaire et du droit passerelle. De très nombreuses entreprises ont dû recourir au chômage temporaire pour faire face à l'arrêt de leurs activités suite aux mesures de confinement qui ont été prises d'urgence afin de faire face à l'épidémie de Covid-19. Ainsi au maximum de la crise sanitaire soit en avril, on enregistre au niveau de la Belgique environ 1.140.000 travailleurs au chômage temporaire dont environ 93.000 bruxellois (environ 27% des salariés bruxellois). Pour le droit passerelle, environ 405.000 indépendants ont bénéficié du droit passerelle également en avril dont 50.500 bruxellois (ce qui représente 57% des indépendants bruxellois).

Dès lors, l'incidence sur les chiffres du chômage classique est actuellement plus limitée, puisque le recours au chômage temporaire permet aux entreprises de ne pas devoir procéder à des licenciements massifs. Pour bénéficier du chômage temporaire, les travailleurs ne doivent pas obligatoirement s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi.

Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois d'août



Le taux de chômage

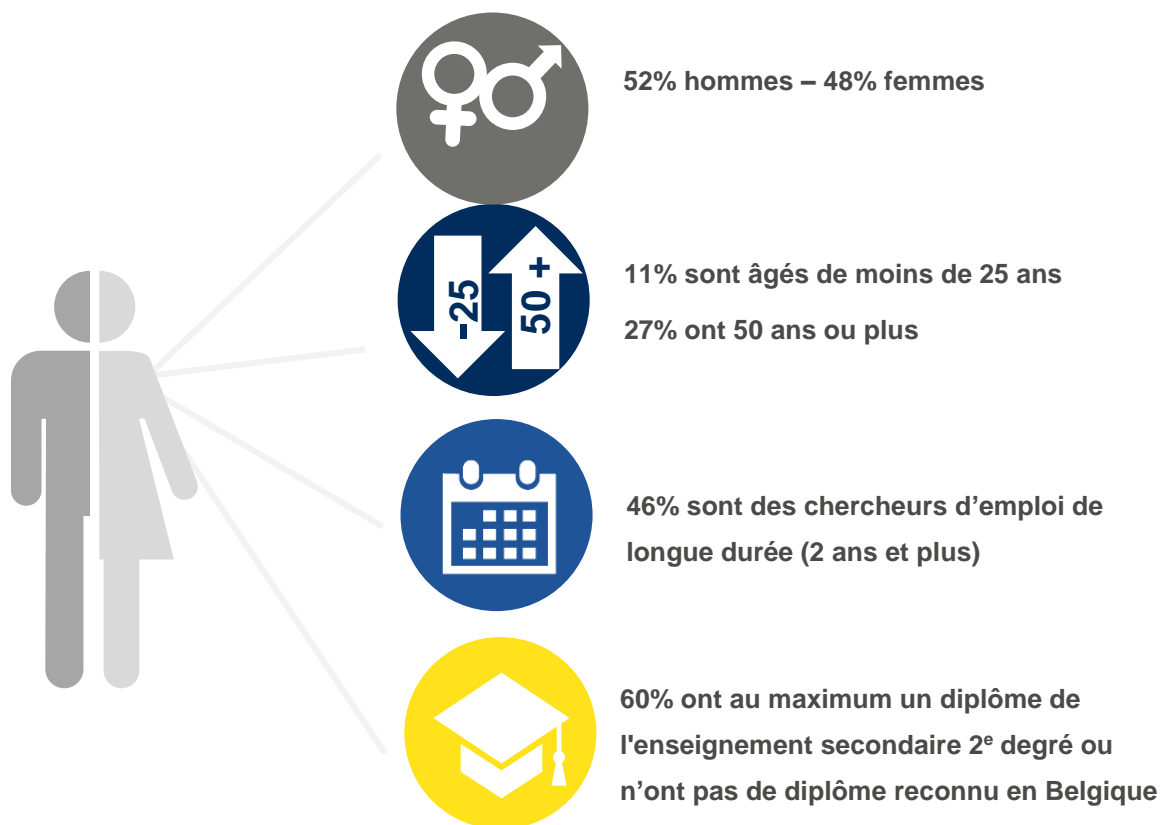
Fin août 2020, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 16,0% (15,4% pour les hommes et 16,6% pour les femmes). En août 2019, le taux de chômage s'établissait à 15,8%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active a, en Région bruxelloise, augmenté en 2019 de 1,3% par rapport à l'année précédente.

Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin août 2020, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 90.927 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une augmentation de 1.865 personnes par rapport à l'année précédente (+2,1%).

On compte au cours du mois d'août 10.648 entrées dans le chômage (7.468 réinscriptions et 3.180 nouvelles inscriptions) contre 7.349 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de +3.299 personnes (+3,8%).



Principales caractéristiques et évolutions du chômage – août 2020

		août 2020	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		90.927	100,0%	3.299	3,8%	1.865	2,1%
Catégorie	DEDA ¹	60.749	66,8%	365	0,6%	1.164	2,0%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	6.639	7,3%	1.790	36,9%	1.950	41,6%
	Autres DEI	23.539	25,9%	1.144	5,1%	-1.249	-5,0%
Sexe	Hommes	47.551	52,3%	1.191	2,6%	1.780	3,9%
	Femmes	43.376	47,7%	2.108	5,1%	85	0,2%
Age	- 25 ans	9.666	10,6%	1.526	18,7%	1.534	18,9%
	25 - 49 ans	56.908	62,6%	1.621	2,9%	350	0,6%
	50 ans +	24.353	26,8%	152	0,6%	-19	-0,1%
Durée d'inoccupation	- 1 an	36.587	40,2%	2.852	8,5%	3.994	12,3%
	1 - 2 ans	12.954	14,2%	445	3,6%	382	3,0%
	2 ans +	41.386	45,5%	2	0,0%	-2.511	-5,7%
Niveau d'études	Faible ²	54.347	59,8%	1.488	2,8%	-1.514	-2,7%
	Moyen	19.963	22,0%	911	4,8%	1.382	7,4%
	Élevé	16.617	18,3%	900	5,7%	1.997	13,7%
Usagers du CPAS		10.072	11,1%	651	6,9%	-1.995	-16,5%
Taux de chômage	Total	15,96		+0,58		+0,13	
	Hommes	15,45		+0,39		+0,24	
	Femmes	16,57		+0,81		+0,01	

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre en Région bruxelloise 60.749 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 6.639 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 23.539 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 90.927 DEI inscrits en août 2020, 10.072 CE sont usagers du CPAS (soit 11,1% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 9.666 jeunes DEI, 2.009 sont usagers du CPAS, soit 20,8%.

On constate une augmentation de +2,0% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une augmentation annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (+1.950 unités, +41,6%). Par contre les autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 5,0% sur une base annuelle.

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

Pour plus d'infos & contact :

Anaïs Sorée
0485 13 49 50
asoree@actiris.be

**À la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?
Rendez-vous sur [ViewStat](#).**

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be